

École de ski Jack Rabbit

Club Mouski Nordique

Modalités – saison 2020-2021

Ce document présente les modalités concernant la tenue de l'école de ski dans le contexte de la COVID-19. Ces modalités ont été établies en fonction des directives de la Santé publique en vigueur au moment de leur rédaction. Elles sont par conséquent sujettes à changement sans préavis.

Calendrier : 13 février au 3 avril 2021 (si les conditions de neige le permettent)

Horaire préliminaire

Les cours, d'une durée habituelle de 1h30, auront lieu à tous les samedis à l'intérieur de la plage horaire 13h30 à 15h00 à l'exception des samedis pour lesquels certaines situations empêcheraient la tenue des cours ou encore en réduiraient la durée, ce qui inclut sans s'y restreindre températures extrêmes, tenue d'une activité spéciale ou interdiction par la Santé publique.

Restrictions quant à la participation à un cours

Toute personne (jeune, moniteur, membre du club ou parent) ne peut se présenter à un cours s'il est atteint de la COVID-19, si une personne avec lequel il habite est atteint de la COVID-19, s'il est en attente du résultat d'un test de dépistage pour la COVID, s'il présente des symptômes requérant la passation d'un test de dépistage¹ ou encore s'il doit à la demande de la Santé publique demeurer en isolement préventif.

Ainsi, avant chaque cours, toute personne (jeune, moniteur, membre du club ou parent) devra répondre aux 4 questions suivantes :

1. Avez-vous, au cours des quatorze (14) derniers jours, séjourné à un endroit qui nécessite l'auto-isolement obligatoire à votre retour?
2. Avez-vous, à votre connaissance, été en contact étroit, au cours des quatorze (14) derniers jours, avec une personne atteinte par la COVID-19?

¹ Pour déterminer si les symptômes nécessitent ou non la passation d'un test, la personne peut contacter le 1 877 644-4545 ou encore utilisé l'outil développé par la Santé publique et disponible sur le Web à l'adresse <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-auto-evaluation-symptomes-covid-19/>

3. Avez-vous l'un des symptômes suivants : fièvre, toux, difficultés respiratoires, perte de l'odorat sans congestion nasale avec ou sans perte de goût?
4. Actuellement, êtes-vous soumis à une consigne d'isolement émise par les autorités de la santé publique?

Si la réponse à l'une de ces questions est positive, alors cette personne ne doit pas se présenter au Centre de plein air Mouski.

Pour fins de rappel, cette liste de questions sera expédiée avant chaque cours par les moniteurs.

Accès au chalet

Considérant la capacité limite d'accueil du chalet et les règles sanitaires en vigueur, la fréquentation du chalet sera réduite à l'essentiel, soit pour :

- Accéder à la salle de bain;
- Prévenir les engelures ou tout autre problème de santé;
- Obtenir/rapporter de l'équipement (voir section ci-bas).

À cet égard, et pour éviter que les jeunes aient les pieds humides et gèlent rapidement des pieds, il est demandé aux parents de mettre à leur enfant des chaussettes sèches et les bottes de ski dans la voiture, à leur arrivée au Centre de plein air Mouski.

Toute présence dans le chalet devra respecter les directives en vigueur édictées par la Coopérative Mouski et la Santé publique qui sont disponibles sur le site de la coopérative à l'adresse suivante : <http://mouski.qc.ca/>

Points de rencontre

Le point de rencontre au début de chaque cours sera à l'extérieur du chalet à 13h25 à l'endroit spécifié par le moniteur. Conformément aux exigences de la Santé publique, il y aura prise des présences par le moniteur à chaque cours.

À la fin du cours, les jeunes devront rejoindre leur(s) parent(s) ou accompagnateur(s) à l'extérieur du chalet de manière à éviter que les jeunes entrent dans le chalet sans supervision. Pour cette raison, il est demandé au(x) parent(s) et accompagnateur(s) d'être présents sur le site au moins 5 minutes avant la fin prévue du cours.

Taille des groupes

La taille de tout groupe sera limitée à 8 participants (incluant un assistant, le cas échéant) et auquel s'ajoutera un moniteur.

Distanciation sur le site

Au moment de la rencontre et en tout temps sur le site, chaque groupe sera séparé par une distance d'au moins 2 mètres.

À l'intérieur d'un groupe donné, la distance entre les participants devra en tout temps être d'au moins 2 mètres, à moins qu'un jeune ait besoin d'assistance pour se relever. Dans un tel cas un moniteur ou un adulte pourra lui prêter assistance à condition qu'il porte un couvre visage.

Afin d'éviter que des groupes se croisent dans les pistes, les déplacements des différents groupes dans les pistes se feront à sens unique.

Préparation des skis

Afin de limiter le nombre de personnes dans le chalet, il est demandé aux parents de d'appliquer le fart du jour à la maison ou encore à l'extérieur du chalet.

Prêt d'équipements

Exceptionnellement, en raison de la COVID-19, afin de limiter les risques de propagation :

- des skis de patin ne seront prêtés qu'aux 2 ou 3 groupes les plus âgés;
- lors du premier cours, tous les jeunes desdits groupes devront confirmer à leur moniteur leur taille, leur poids, ainsi que le type de bottes classiques en leur possession (SNS ou NNN/Prolink);
- en fonction des informations fournies, une présélection et une attribution préliminaire des skis seront effectuées par un membre du Club Mouski nordique; chaque jeune concerné se verra alors attribuer une paire de skis dûment numérotée;
- dans l'éventualité où lesdits équipements ne conviendraient pas au jeune, il sera alors invité à se présenter au cours portant sur le ski de patin avec son équipement de ski de classique en ayant pris soin au préalable de défarter ses skis;
- les équipements ne seront pas en libre accès; une personne sera en charge de la distribution aux jeunes 15 minutes avant le début du cours pour lequel ils en auront besoin; cette personne les récupérera et les rangera à la fin de chaque cours;
- les skis seront distribués/récupérés à l'extérieur du chalet. Ils seront disposés dans le support prévu à cette fin au plus tard 15 minutes avant le début des cours. Il sera de la responsabilité de chaque jeune de récupérer la paire dont le numéro est associé à son nom et de replacer ladite paire au même endroit au plus tard à 15h00;
- après chaque utilisation, les équipements qui serviront à l'intérieur d'un délai de 48 heures seront nettoyés avec un produit recommandé à cette fin;
- avant ET après avoir manipulé ces équipements, la personne responsable de la distribution devra se laver les mains selon les normes prescrites par la Santé publique.

Rencontre d'information

La rencontre d'information qui précède le premier cours aura lieu cette année de manière virtuelle (par Zoom). Elle se tiendra le vendredi 12 février à compter de 20h00. Les parents pourront y participer en cliquant sur le lien suivant :

<https://zoom.us/j/97848563618?pwd=b2Nid3lkekM5dlh4NHUrTGs0MzIYQT09>